



## L'isolement et la dépendance des bassins de vie au regard de l'accès aux services et à l'emploi

Parmi les 169 bassins de vie présents dans le Grand Est, 136 sont structurés autour d'une ville de taille moyenne ou d'un bourg-centre. La question de l'accessibilité à l'emploi ou aux services de la vie courante est essentielle en matière d'équilibre et d'égalité dans ces territoires qui correspondent à 70 % de la surface régionale et 40 % de la population. Mais la réponse varie selon la situation géographique, économique et la nature du bassin de vie : proche d'une grande agglomération, d'un pôle d'emploi ou loin de l'influence des pôles. En tenant compte de ces spécificités, certains bassins de vie situés à la frontière des parties champardennaise et lorraine apparaissent en situation d'isolement et de fragilité : les temps d'accès aux équipements y sont élevés, les actifs peu mobiles et les territoires présentent des difficultés socio-économiques plus importantes qu'ailleurs. Les situations associant fragilité et dépendance vis-à-vis des centralités voisines se rencontrent plutôt dans certains bassins de vie de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. Ces territoires peuvent attirer des habitants, sans que ces arrivées n'enclenchent un développement de l'économie locale.

Thomas Ducharne, Anh Van Lu, Insee

La loi NOTRe crée l'obligation pour les nouvelles régions de produire un nouveau schéma de planification, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ce schéma doit notamment fixer les « objectifs de moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace ». En 2013, 40 % des habitants du Grand Est vivent loin des plus grandes villes, dans l'un des 136 bassins de vie (*définitions*) dont le pôle de services n'est pas un grand pôle d'emploi. C'est dans ces territoires couvrant 70 % de la surface régionale que les difficultés d'accès à l'emploi et aux services sont les plus fréquentes. Là en effet, les trois quarts des personnes en emploi travaillent en dehors de leur commune de résidence, contre les deux tiers dans les bassins de vie des

grands pôles ; de même, les distances parcourues pour accéder aux équipements nécessaires à la vie courante (boulangeries, supermarchés, banques...) sont en moyenne une fois et demi plus élevées. Outre ces inégalités d'accès aux services et à l'emploi, certains de ces bassins de vie peuvent apparaître comme particulièrement isolés, étant très éloignés d'autres pôles. L'isolement peut être un vecteur de fragilité potentielle en cas de défaillance de la ville-centre du bassin de vie, les habitants ne pouvant se reporter facilement vers les territoires alentours. À l'inverse, d'autres bassins de vie peuvent se trouver dans des situations de dépendance vis-à-vis d'autres pôles urbains voisins, avec le risque de voir se développer des situations de « territoire dortoir », c'est-à-dire de territoire principalement résidentiel dont la ville-centre a du mal à pourvoir aux besoins des habitants de son bassin de vie : offre de services et d'équipements limitée et surtout marché

du travail réduit. Les habitants du bassin de vie sont alors tributaires de la situation économique - voire de l'offre d'équipements - des territoires voisins, mais également des transports menant à ceux-ci. La ville-centre du bassin de vie en est d'autant moins dynamique, une partie de l'activité et de la consommation des ménages se faisant au lieu de travail extérieur.

### Tous les bassins de vie isolés ou dépendants ne sont pas fragiles

Les situations de ces territoires sont plus ou moins préoccupantes selon l'ampleur de leur isolement ou de leur dépendance, et selon qu'elles s'accompagnent ou non de facteurs socio-économiques aggravants. Les bassins de vie périurbains (*définitions*) sont les lieux de prédilection des ménages en quête d'un cadre de vie généralement inenvisageable en milieu urbain (maison individuelle,

# 1 Périurbanisation, ruralité... autant de situations territoriales distinctes pour analyser la dépendance et l'isolement

Caractéristiques socio-économiques moyennes des bassins de vie du Grand Est selon leurs spécificités fonctionnelles et morphologiques

	Bassins de vie périurbains		Bassins de vie animés par un petit ou un moyen pôle		Bassins de vie hors influence des pôles	
	Ruraux	Non ruraux	Ruraux	Non ruraux	Ruraux	
Nombre de bassins de vie	39	14	53	11	19	
Population de l'ensemble des bassins de vie	688 700	269 700	964 800	195 400	189 800	
<b>Population</b>	Densité de la population en 2012 (hab./km <sup>2</sup> )	78,7	154,9	33,3	81,8	35,9
	Taux de variation annuel moyen de 2007 à 2012 (%)	0,7	0,2	0,0	-0,3	0,2
	dont : dû au solde naturel de 2007 à 2012 (%)	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0
	dont : dû au solde migratoire de 2007 à 2012 (%)	0,4	-0,1	0,0	-0,3	0,1
	Indice de vieillissement en 2012*	66,5	70,7	80,8	86,3	83,1
<b>Marché du travail</b>	Part des logements vacants en 2012 (%)	7,9	7,3	10,5	8,6	10,2
	Taux d'emploi au lieu de travail en 2014** (%)	39,5	39,0	71,6	64,4	48,1
	Part des 25 à 49 ans diplômés du supérieur en 2012 (%)	31,8	32,5	24,3	26,0	23,9
	Part des actifs au chômage en 2012 (%)	9,6	11,1	12,7	14,2	11,1
	Part des actifs parmi la population âgée de 15 à 64 ans en 2012 (%)	75,5	73,3	72,9	71,7	74,6
	Part des salariés à temps partiel en 2012 (%)	18,2	17,8	18,6	19,1	18,7
<b>Structure économique</b>	Taux de variation annuel moyen de l'emploi au lieu de travail de 2007 à 2012 (%)	0,5	0,2	-0,6	-1,1	-0,4
	Part de l'emploi présentiel dans l'emploi total au lieu de travail en 2012 (%)	59,5	55,4	58,6	59,9	57,7
	Part de l'emploi agricole et agro-alimentaire dans l'emploi au lieu de travail en 2012 (%)	9,6	6,3	13,5	5,7	13,3
	Part de l'emploi de l'hébergement-restauration dans l'emploi au lieu de travail en 2012 (%)	3,6	3,5	2,8	4,5	3,1
<b>Accessibilité à l'emploi</b>	Part des résidences secondaires en 2012 (%)	3,9	2,8	6,3	10,3	6,7
	Part des navetteurs dans les actifs occupés en 2012 (%)	78,8	79,8	67,7	68,6	73,1
	Distance moyenne des actifs occupés en 2012 (minutes)	23	21	21	20	22
<b>Accessibilité aux équipements</b>	Distance moyenne des navetteurs en 2012 (minutes)	29	27	32	29	30
	Temps moyen d'accès panier jeunes en 2014 (minutes)	13,9	11,2	17,3	13,2	17,8
	Temps moyen d'accès panier parents en 2014 (minutes)	13,1	10,4	16,2	13,3	17,3
	Temps moyen d'accès panier seniors en 2014 (minutes)	9,8	8,2	11,0	9,1	13,1
<b>Niveau de vie</b>	Temps moyen d'accès panier transversal en 2014 (minutes)	5,2	4,3	6,5	4,8	6,9
	Niveau de vie médian par UC en 2013 (euros)	22 195	21 265	19 440	19 369	20 115
	Rapport interdécile (D9/D1) des niveaux de vie en 2013	3,0	2,9	3,0	2,9	2,9
	Taux de pauvreté au seuil de 60 % en 2013 (%)	9,0	10,6	14,3	13,9	12,6

\* Indice de vieillissement : part des 65 ans et plus dans la population du bassin de vie rapportée à celle des moins de 20 ans

\*\* Emplois au lieu de travail rapportés à la population active

Lecture : en 2012, la densité de population d'un bassin de vie périurbain non rural du Grand Est est en moyenne de 154,9 habitants par km<sup>2</sup>. Elle est moindre dans les bassins de vie périurbains et ruraux (78,7) et les bassins de vie non ruraux animés par un petit ou un moyen pôle (81,8).

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric, Filofofi 2013.

paysage de campagne...). Ces ménages sont souvent de jeunes couples avec enfants : en moyenne, la population y est plus jeune que dans les autres bassins de vie et s'accroît en grande partie grâce aux naissances (figure 1). La plupart du temps, ils continuent à travailler dans une grande ville, rendant la question de l'accès à l'emploi plus fréquente qu'ailleurs. Ce départ des villes vers les campagnes environnantes résulte plutôt d'un choix de vie. Les habitants sont plus diplômés, moins souvent au chômage, et disposent d'un niveau de vie plus élevé. À l'inverse, au sein des bassins de vie animés par un moyen ou un petit pôle d'emploi et dans ceux situés hors influence des pôles (définitions), les habitants sont en moyenne plus âgés et le solde naturel ne permet pas une augmentation de la population. Si la situation sur le marché du travail est plus dégradée que dans les bassins de vie périurbains, les problématiques liées à l'emploi se singularisent par une plus faible

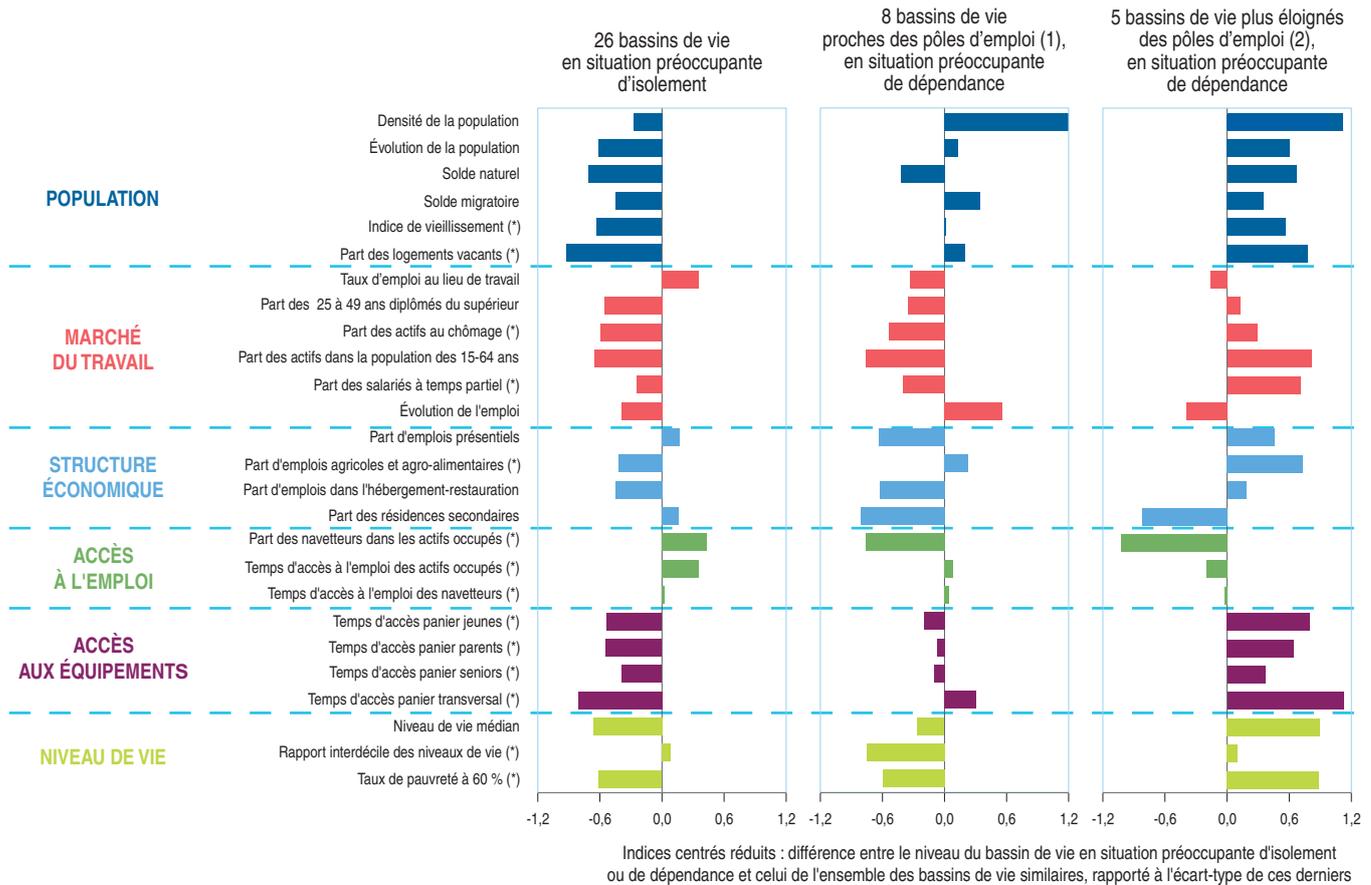
proportion de personnes en âge de travailler. Par ailleurs, une plus grande partie des actifs habitent près de leur lieu de travail. Les emplois à haut niveau de qualification sont plus rares, ce qui conduit à un revenu médian plus faible et un taux de pauvreté plus élevé, en particulier dans les bassins de vie animés par un petit ou un moyen pôle d'emploi. La structuration du territoire, notamment son degré d'urbanisation (définitions), a également son importance pour apprécier si la situation d'isolement ou de dépendance est potentiellement préoccupante. Pour de multiples raisons (coût du foncier, aménités de la vie en campagne, habiter dans une maison individuelle...), les ménages préfèrent souvent un environnement moins urbain, en dépit d'un accès moins facile aux services de proximité. Qu'ils soient périurbains ou animés par un petit ou moyen pôle, les bassins de vie non ruraux, dans lesquels la population est la plus concentrée, perdent des habitants sur la période récente, au

contraire des bassins de vie ruraux. Ces dynamiques reflètent un mouvement de déprise des petites et moyennes villes dans le Grand Est.

Afin de distinguer au mieux les situations potentiellement les plus préoccupantes en termes d'isolement d'une part et de dépendance d'autre part, les bassins de vie ont été regroupés en cinq classes selon leurs spécificités fonctionnelles (périurbain, animé par un petit ou un moyen pôle, hors influence des pôles) et morphologiques (rural ou non). Dans chaque classe, les bassins de vie aux caractéristiques d'isolement ou de dépendance les plus marquées ont ensuite été comparés aux autres bassins de vie selon un ensemble de caractéristiques socio-économiques (figure 1) dépassant le simple cadre de l'accès à l'emploi et aux services (méthode). Dans la suite de cette étude, les bassins de vie de même classe sont aussi qualifiés de « similaires ».

## 2 Les difficultés d'accès aux services ou à l'emploi se cumulent aux difficultés socio-économiques dans certains bassins de vie du Grand Est

Caractéristiques socio-démographiques moyennes des bassins de vie en situation préoccupante d'isolement ou de dépendance par rapport à la moyenne des bassins de vie similaires



(1) bassins de vie périurbains (ruraux ou non-ruraux) et bassins de vie non ruraux animés par un petit ou un moyen pôle

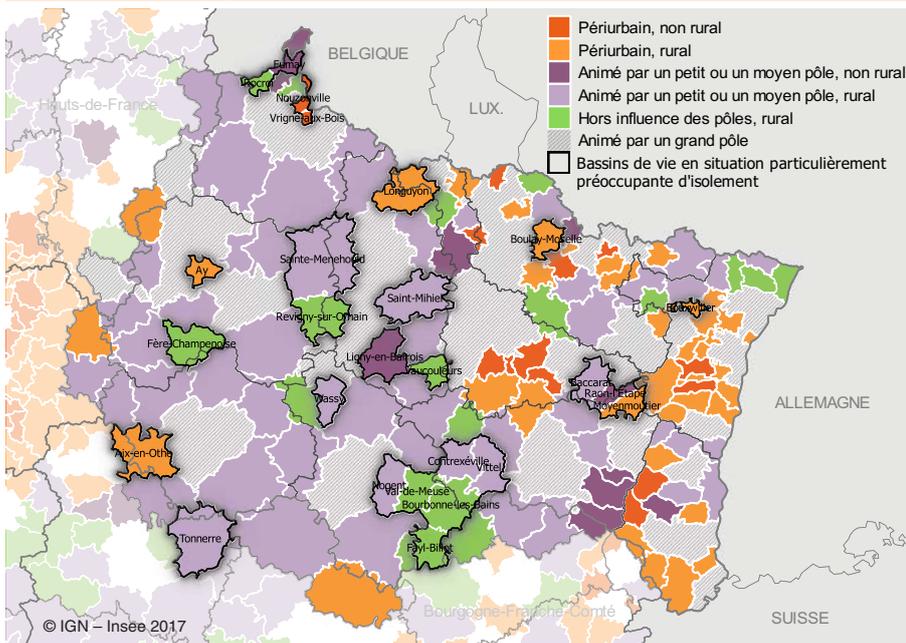
(2) bassins de vie ruraux animés par un petit ou un moyen pôle et bassins de vie hors de l'influence des pôles

(\*) l'indice est inférieur à zéro lorsque la situation des bassins de vie est défavorable. Ainsi, pour certains indicateurs comme la part des actifs au chômage, il est négatif lorsque la part des actifs au chômage du bassin de vie est supérieure à la moyenne des bassins de vie similaires

Lecture : en moyenne, les 26 bassins de vie en situation préoccupante d'isolement ont une densité de population en 2012 plus faible que l'ensemble des bassins de vie du Grand Est ayant des spécificités fonctionnelles et morphologiques similaires (périurbain, animés par un petit ou un moyen pôle, hors influence des pôles, rural ou urbain). La croissance de la population entre 2007 et 2012 de ces bassins de vie est également moins dynamique ; en moyenne, ils présentent sur ce point un écart avec leur groupe deux fois plus important que pour la densité de population.

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric, Filosofi 2013.

## 3 Les bassins de vie en situation préoccupante d'isolement sont plutôt situés au centre de la région



Lecture : parmi les 14 bassins de vie périurbains et non ruraux du Grand Est (en orange foncé sur la carte), ceux de Vignères-aux-Bois et Nouzonville présentent les situations les plus préoccupantes d'isolement.

Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric, Filosofi 2013.

## Des bassins de vie fragiles particulièrement isolés des services et de l'emploi

Dans le Grand Est, quelles que soient leur fonction et leur morphologie, les bassins de vie en situation d'isolement particulièrement préoccupante s'avèrent plus éloignés des services, comparés à des bassins de vie similaires (figure 2) : les habitants se situent à une distance des équipements de la vie courante en moyenne 10 % à 25 % plus élevée (définitions). L'isolement se ressent également vis-à-vis de l'emploi, avec des actifs moins mobiles qu'ailleurs. L'éloignement aux services et à l'emploi se conjugue également ici à des difficultés socio-économiques et un environnement moins propice au développement des activités économiques. Entre 2007 et 2012, la progression de l'emploi est inférieure de 0,6 point à celle des bassins de vie de même classe. Les activités tournées vers l'extérieur - touristiques ou productives - sont moins présentes, contrairement aux activités agricoles et agro-alimentaires. Les habitants

sont moins diplômés et plus souvent au chômage ; les revenus sont moins élevés et le taux de pauvreté plus fort. En lien avec ces difficultés, ces bassins de vie sont moins attractifs pour la population, voire perdent des habitants dans le cas des bassins non ruraux. Ce manque d'attractivité touche particulièrement les populations les plus jeunes : le vieillissement est plus marqué dans ces zones qu'ailleurs, ce qui limite leur croissance démographique.

Ces bassins de vie en situation de fragilité au sens de l'isolement se divisent en deux groupes. Ceux qui se trouvent les plus loin des grands pôles d'emploi sont plutôt situés à la jonction des parties champardennaise et lorraine de la région (figure 3). Ils sont localisés en particulier sur la pointe des Ardennes, dans la Meuse, à l'extrême ouest des Vosges centrales (Raon-l'Étape, Baccarat) ainsi que dans le vaste territoire comprenant une partie des départements de la Haute-Marne et des Vosges. L'ensemble de ces zones combine en effet une faible urbanisation et peu d'offre touristique. À l'inverse, ceux qui se trouvent dans une zone périurbaine sont plus disséminés. Ils se situent dans les espaces périurbains des agglomérations de moindre taille (Charleville-Mézières, Saint-Dié-des-Vosges, Troyes, Thionville) ou dans les espaces sous influence de plusieurs villes : Ay entre Reims et Châlons-en-Champagne, Bouley-Moselle entre Metz et Forbach, Bouxwiller entre Strasbourg et Saverne.

### Isolement : entre déficit en équipements et faible rayonnement de la ville-centre

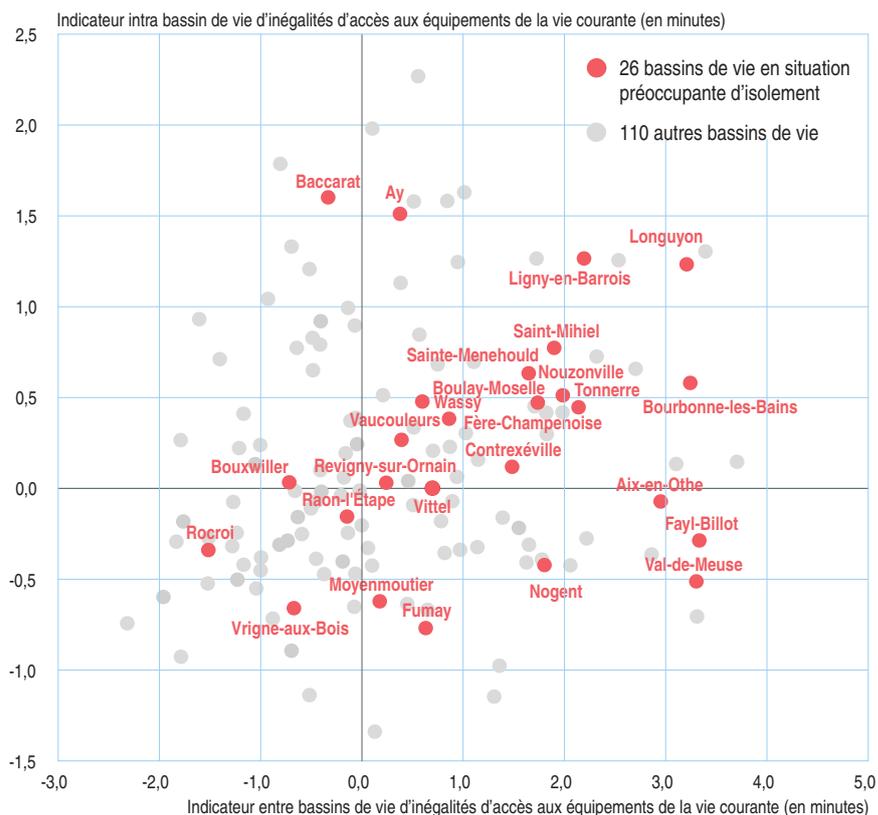
Dans ces bassins de vie en situation d'isolement, les villes-centres ont du mal à pourvoir aux besoins de tous les habitants du bassin, ce qui peut avoir différentes origines.

Dans certains d'entre eux, la commune centre de services ne dispose pas de l'ensemble des équipements jugés nécessaires à la vie courante. Les habitants ne peuvent pas non plus se tourner vers d'autres villes proches pour assurer leurs besoins. C'est notamment le cas de Val-de-Meuse, Fayl-Billot, Aix-en-Othe : les temps d'accès aux équipements de la vie courante sont longs en moyenne, avec peu d'inégalités entre les différentes communes du bassin de vie (figure 4). Dans ces zones, le temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante excède de plus de 3 minutes celui de l'ensemble des bassins de vie similaires ; même dans les villes-centres, les temps d'accès se révèlent plus élevés.

Dans d'autres bassins de vie comme Baccarat et Ay, la ville-centre possède les équipements nécessaires mais son rayonnement s'avère insuffisant pour que l'ensemble des habitants du bassin de vie en profitent commodément. Dans ces territoires, les

## 4 Fortes inégalités d'accès aux services entre les bassins de vie du Grand Est mais aussi entre les communes du bassin de vie

Différences entre bassins de vie et dispersions des temps d'accès aux équipements de la vie courante au sein des bassins de vie du Grand Est par rapport à la situation moyenne des bassins de vie similaires

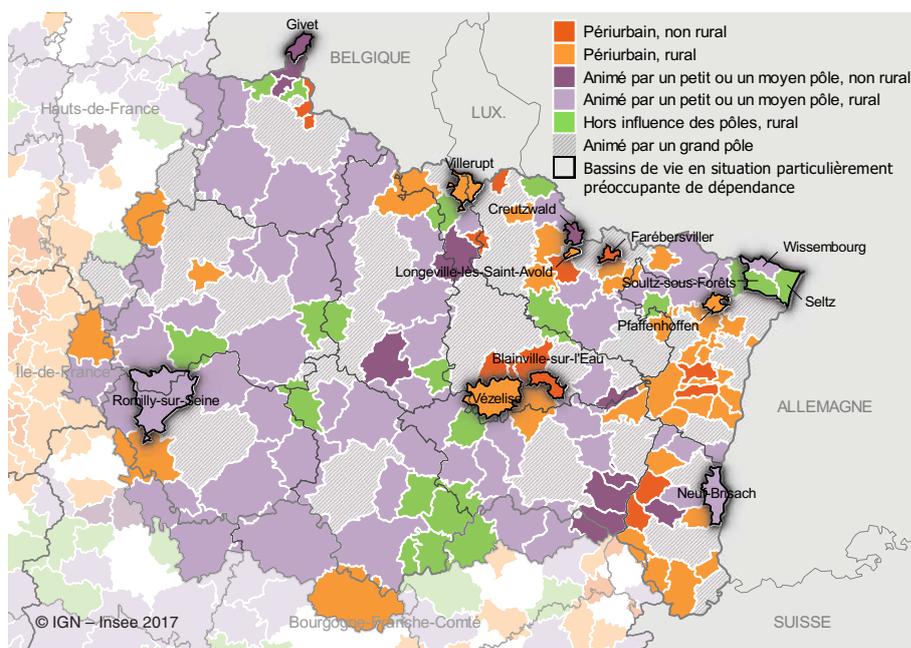


Lecture : en abscisse, les habitants du bassin de vie de Baccarat se situent en moyenne à une distance des équipements du panier de vie courante comparable (temps d'accès inférieur de 0,3 minute) à celle de l'ensemble des bassins de vie similaires (ceux animés par un petit ou un moyen pôle et non ruraux) ; en ordonnée, l'écart interquartile, soit l'écart entre le quart de la population ayant les temps d'accès les plus faibles et le quart ayant les temps les plus élevés, est en revanche plus grand (supérieur de 1,6 minute) que celui de l'ensemble des bassins de vie similaires, signe d'inégalités importantes des temps d'accès aux équipements entre communes du bassin de vie.

Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric.

## 5 Des situations préoccupantes de dépendance autour de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle

Bassins de vie du Grand Est en situation préoccupante de dépendance



Lecture : parmi les 14 bassins de vie périurbains et non ruraux du Grand Est (en orange foncé sur la carte), ceux de Blainville-sur-l'Eau et Farébersviller présentent les situations les plus préoccupantes de dépendance.

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric, Filosofi 2013.

habitants de la ville-centre sont plus proches des équipements de la vie courante : 3 minutes de moins en moyenne par rapport aux bassins de vie de même classe. Les inégalités au sein du bassin de vie sont cependant très fortes : les temps d'accès sont proches de ceux de la ville-centre pour seulement un tiers des habitants, alors qu'ils dépassent de plus de 2 minutes les temps moyens, pour un autre tiers d'entre eux.

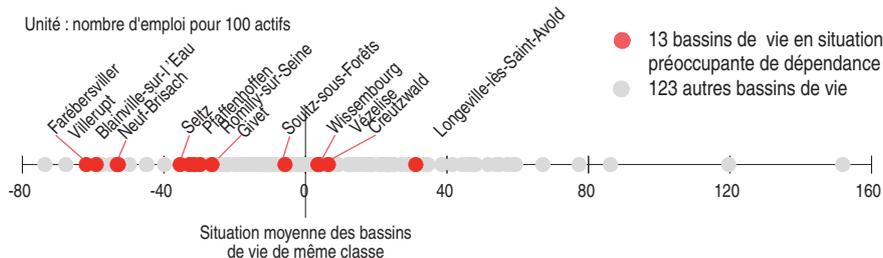
Dans les bassins de Ligny-en-Barrois et Longuyon, les temps d'accès aux équipements sont très variables d'une commune à l'autre tout en étant dans l'ensemble très élevés. Cette situation reflète le faible développement des connexions reliant la ville-centre aux communes de sa périphérie. Au sein de ces deux bassins de vie, aucune commune n'a des temps d'accès aux équipements analogues à ceux de la ville-centre : la moitié de la population du bassin de vie de Ligny-en-Barrois se situe à 2 minutes de plus des équipements, comparé à la moyenne des bassins de vie similaires. Quant à Longuyon, deux tiers des habitants sont dans ce cas.

### Des bassins de vie périurbains parfois très dépendants d'un pôle d'emploi

Comme pour l'isolement, la dépendance d'un territoire à des pôles environnants peut être source de fragilités. Cette situation concerne certains bassins de vie périurbains du Grand Est qui ont un lien particulièrement intense avec un pôle d'emploi extérieur. Les actifs occupés y résidant sont très mobiles : parmi eux, la part des navetteurs est en moyenne supérieure de 6 points à celle des bassins de vie de même nature (figure 2). Ces bassins attirent davantage de population, traduisant un mouvement de périurbanisation plus poussé. Dans ces territoires, ce lien plus intense s'associe à de plus fortes difficultés socio-économiques. Alors même que la population de ces territoires n'est pas nécessairement plus âgée, le

## 6 Un moindre développement de l'emploi dans les villes-centres des bassins de vie en situation préoccupante de dépendance

Différence entre le taux d'emploi de la ville-centre du bassin de vie et le taux d'emploi moyen des villes-centres de l'ensemble des bassins de vie similaires



Lecture : la ville-centre du bassin de vie de Faréberswiller, en situation préoccupante de dépendance, présente un taux d'emploi de 106,9 emplois pour 100 actifs, soit 61,9 emplois de moins que la moyenne des villes-centres des bassins de vie périurbains non ruraux.

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, base permanente des équipements 2014, distancier Metric, Filosofi 2013.

solde naturel est plus faible et les actifs moins nombreux. Ces derniers sont également moins diplômés, plus souvent au chômage ou à temps partiel. Le niveau de vie médian des ménages est plus bas et les inégalités de revenus plus fortes ; la proportion d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté est importante. Les emplois de type présentiel sont plus répandus, au contraire de ceux de la sphère productive et des activités touristiques, qui constituent des moteurs externes pour le développement économique. Ce cumul de fragilités combinées à une situation de dépendance se rencontre principalement dans les départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle (figure 5). Le cas de Givet à la pointe des Ardennes est atypique : la situation de dépendance n'y est pas relative à l'emploi mais à certains services, dont le bassin est très éloigné. Les temps d'accès à un ensemble d'équipements spécifiques aux jeunes, aux parents avec enfants ou aux seniors y sont quasiment doublés par rapport aux autres bassins de vie non ruraux animés par un petit ou moyen pôle.

Certains bassins de vie moins urbains et plus éloignés des grands pôles d'emploi témoignent également de liens puissants avec les territoires voisins. Il s'agit cependant de situations atypiques propres à certains

bassins frontaliers ou, pour Romilly-sur-Seine, proches de la région parisienne. Les actifs y sont très mobiles : la part des navetteurs y est plus de 7 points supérieure à la situation moyenne d'un bassin de vie similaire. Dans les quelques territoires où les actifs navetteurs ne sont pas plus nombreux, comme Romilly-sur-Seine, la distance que parcourent ces derniers pour gagner leur lieu de travail est nettement plus élevée que dans les bassins de vie aux caractéristiques proches. Cette forte mobilité s'accompagne d'une situation socio-économique plus favorable que les bassins de vie de même classe. Toutefois l'évolution de l'emploi sur la période 2007-2012 y a été moindre qu'ailleurs.

Les villes-centres de ces bassins de vie en situation de forte dépendance peinent à pourvoir aux besoins des habitants du bassin de vie, surtout en matière d'emploi, et à structurer l'animation du territoire qui risque se développer sous la forme d'un territoire dortoir : elles concentrent en moyenne moins d'emplois que de population par rapport aux autres villes-centres des bassins de vie similaires (figure 6). Cette situation est particulièrement préoccupante dans les bassins de vie de Blainville-sur-Eau, Faréberswiller, Neuf-Brisach et Villerupt. ■

## Méthode

### Comment caractériser les situations les plus préoccupantes d'isolement et de dépendance ?

Afin de déterminer les bassins « fragiles », une typologie communale produite par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a été utilisée. Celle-ci permet de qualifier les campagnes françaises en synthétisant un ensemble d'indicateurs démographiques, socio-économiques, environnementaux et d'accessibilité aux services et à l'emploi. Cette typologie classe les communes de France métropolitaine en sept classes, hors communes des unités urbaines de plus de 10 000 emplois. Trois d'entre elles se rapprochent des situations potentiellement préoccupantes de dépendance ou d'isolement :

- les campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée ;
  - les campagnes agricoles et industrielles ;
  - les campagnes à faibles revenus, économie agricole et présenteielle.
- Afin de passer d'un niveau communal à un niveau supra, un bassin de vie est jugé en situation préoccupante :
- de dépendance, lorsque la proportion d'habitants du bassin de vie vivant dans les communes « des campagnes diffuses, en périphérie des villes,

- à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée » dépasse un certain seuil ;
- d'isolement, lorsque la proportion d'habitants du bassin de vie vivant dans les communes « des campagnes agricoles et industrielles » ou « des campagnes à faibles revenus, économie agricole et présenteielle » dépasse un certain seuil.

Le seuil retenu dépend des caractéristiques du bassin de vie en termes fonctionnel (périurbain, animé par un petit ou moyen pôle, hors influence des pôles) et morphologique (rural ou non), après étude de courbes de distribution au sein de chaque groupe.

## Encadré

### Une étude qui alimente les réflexions de la DREAL en matière de cohésion des territoires

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Insee, la DREAL a souhaité contribuer à donner du contenu aux enjeux de cohésion des territoires dans le Grand Est, constatant les disparités entre territoires au sein de la région, et au moment où s'élabore le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). L'étude se focalise sur les bassins de vie dont le pôle de services est de petite ou moyenne taille ; elle approche la question de l'accessibilité à l'emploi et aux services de la vie courante dans quelques-uns des bassins de vie ainsi repérés en raison de leur profil caractérisé par des indicateurs démographiques et socio-économiques plus dégradés que la moyenne de leur catégorie. Pour ces territoires, l'étude apporte des indices sur la capacité de leur centralité à jouer son rôle de structuration, d'offres de services et d'emploi.

L'étude distingue deux situations : d'une part, des bassins de vie isolés avec une centralité principale qui peine à fournir à la fois services et emplois ou qui les offre avec des temps d'accès importants ; et d'autre part, des bassins de vie portés par la périurbanisation, dépendants de pôles voisins, surtout pour les emplois. Dans ces deux cas, l'enjeu du renforcement de la centralité principale est crucial : par les services, pour les bassins de vie isolés, afin de répondre aux besoins fondamentaux de leurs habitants ; par les réseaux de mobilité, pour les bassins de vie dépendants, afin de garantir l'accès au marché de l'emploi voisin ; et enfin par l'activité dans les deux cas, afin qu'ils soient plus résilients en cas de difficultés économiques des territoires voisins ou de difficultés d'accès. Le constat de faiblesse des quelques centralités repérées

dans cette étude rejoint plus largement les observations préoccupantes sur le maillage des villes moyennes et petites villes du Grand Est, singulièrement lorsqu'elles se trouvent hors des aires urbaines des grandes agglomérations. Dans leur rôle de garant de la cohésion des territoires, les services de l'État se mobilisent auprès des territoires à travers plusieurs dispositifs. L'État porte notamment depuis 2014 le renforcement des centres bourgs à travers un appel à manifestation d'intérêt et l'animation d'un réseau dédié sur le Grand Est. En 2017, le Grand Est figure parmi les trois régions expérimentatrices pour une démarche d'accompagnement des villes moyennes pilotée par la Préfecture de région.

Rédaction DREAL

## Définitions

Un **équipement** est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services (commerces, cinémas, hôpitaux, écoles...). Certains équipements sont regroupés en différents paniers, suivant les catégories spécifiques de populations qu'ils sont censés cibler en priorité :

- le **panier Jeunes** pour les 19-29 ans ;
- le **panier Parents** regroupe des services destinés en priorité aux familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans à charge ;
- le **panier Seniors** est composé de services s'adressant en priorité aux personnes âgées de 65 ans ou plus ;
- les équipements considérés comme les plus utiles au quotidien à la population quel que soit son âge forment le **panier transversal**.

Les temps d'accès moyens aux équipements composant les différents paniers sont calculés de commune à commune à l'aide du distancier Insee Métric.

Le **bassin de vie** constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Ils sont centrés autour d'un pôle de services, c'est-à-dire une commune ou une unité urbaine disposant au moins de la moitié des équipements et services de la gamme intermédiaire. Les **bassins de vie animés** par un **grand pôle urbain** sont ceux dont le pôle de services abrite au moins 10 000 emplois.

Les **bassins de vie périurbains** correspondent aux territoires dont le pôle de services se situe dans la couronne périurbaine d'un grand pôle urbain ou dans l'espace multipolarisé des grandes aires urbaines. Les **bassins de vie animés par un petit ou un moyen pôle** urbain désignent les bassins de vie sous l'influence d'un pôle de services concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les bassins de vie qui n'appartiennent à aucune de ces catégories sont considérés comme étant **hors influence des pôles**.

Les communes du Grand Est se répartissent en 169 bassins de vie, dont 33 dépendent d'un grand pôle urbain. Ces derniers ne sont pas pris en compte dans le cadre de l'étude, à la différence des bassins de vie périurbains, sous l'influence d'un petit ou d'un moyen pôle de services ou hors influence des pôles.

### Degré d'urbanisation

Le caractère **urbain** ou **rural** d'un bassin de vie est défini à partir de critères utilisés par la Commission européenne. À partir de carreaux de 200 m de côté, on forme des mailles **urbaines** qui remplissent deux conditions : un minimum de 5 000 habitants et une densité d'au moins 300 habitants par km<sup>2</sup>. À partir de là, un bassin de vie sera qualifié d'urbain si la population classée dans les mailles urbaines représente plus de 80 % de la population totale du bassin de vie. Il sera dit rural si la population classée dans les mailles urbaines représente moins de 50 % de la population totale du bassin.

Insee du Grand Est  
Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication  
Joël Creusat

Rédaction en chef  
Laurence Luong

ISSN 2492-4547  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- Typologie des campagnes françaises et espaces à enjeux spécifiques, Datar, 2012.
- Cacheux L., Lu A-V., « Une accessibilité inégale aux services entre les différents espaces périurbains de l'ACAL », *Insee Analyses Grand Est* n° 1, janvier 2016.

